

Dossier de presse

du 24 novembre 2009

Rendez-vous avec les plus belles entreprises du département

Palmarès du Grand concours de la Distinction artisanale



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Bouches-du-Rhône

Sommaire

Rendez-vous avec les plus belles entreprises du département	p. 3
Les lauréats du Grand Concours	
Prix de la Créativité	p. 4
Prix Femme dans un métiers très masculin	p. 5
Prix de l'Innovation	p. 6
Prix de l'Artisan éco-acteur	p. 7
Prix de la Transmission des savoir-faire	p. 8
Prix du Repreneur remarquable	p. 9
Les autres distinctions	p. 10
Les organisateurs et partenaires	
Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône	p. 11
Banque populaire provençale et corse	p. 12
Maaf Assurances	p. 13

Contact presse CMA 13 : Marge Vandendries

Tél. : 04.91.32.24.76 - Port. : 06.71.84.48.39

Mail : mvandendries@cm13.org

Soirée automnale de la Distinction artisanale 2009 Rendez-vous avec les plus belles entreprises du département

Au cours d'une soirée qui leur est spécialement dédiée, le mardi 24 novembre à 19h30 au Palais du Pharo, la Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône (CMA 13) dévoilera les six entreprises lauréates du Grand Concours de la Distinction artisanale 2009. Elles prouvent par leurs initiatives remarquables, leur dynamisme, leur capacité à s'adapter aux temps qui changent ou à aller plus loin que les artisans sont des acteurs exemplaires de l'économie moderne.

L'objectif : récompenser et faire connaître les initiatives des entreprises artisanales locales.

Si la soirée en est à sa 3^e édition, la CMA 13 a organisé cette année le premier « Grand Concours de la Distinction artisanale ». Un moyen aussi de donner de bonnes idées aux entrepreneurs en quête de dynamisme, particulièrement en période de crise.

Désignés par un jury de professionnels, de journalistes et de partenaires, les lauréats des six Prix* du Grand Concours seront dévoilés lors de cette soirée. Ils se verront remettre les trophées de la Distinction artisanale 2009, spécialement créés par Annie Burnotte de l'Atelier aubagnais Art-terra, ainsi qu'un chèque de 1000 euros.

Cette soirée sera également l'occasion de remettre diplômes, labels, titres et médailles à plus de 150 autres artisans, concrétisation de leur volonté sans faille d'aller de l'avant, dans les différentes sphères du monde entrepreneurial.

Les partenaires :

Ce moment privilégié pour saluer les réussites, la passion et le talent, est organisé avec le soutien de la Banque Populaire Provençale et Corse et de Maaf Assurances.

** Innovation, Créativité, Transmission des savoir-faire, Femme dans un métier très masculin, Artisan éco-acteur, Repreneur remarquable*



Annie Burnotte- Atelier Art-Terra Céramiste à Aubagne

Adresse : 9 rue Rastègue - 13400 Aubagne

Site web : www.creab.fr

Contact : 04 42 70 65 09 ou annie.burnotte@creab.fr

Annie Burnotte s'installe en avril 1996. Originaire de Moustiers-Sainte-Marie, elle commence par travailler la faïence de Moustiers, mais se spécialise dans la création de bijoux en céramique en 1999. Depuis 2005, elle fabrique également des céramiques utilitaires et décoratives, ainsi que des sculptures.

Son travail mêle différentes techniques : faïence, grès, porcelaine, raku, terre vernissée.

A sa clientèle fidèle de particuliers, locaux et touristes, elle propose des collections aux coloris chauds, avec une dominante rouge et or, dont un large choix de bijoux en céramique qu'elle monte sur de l'argent ou du vermeil. Elle réalise également des travaux de céramique sur commande.

En 2007, elle ouvre un atelier-boutique à Aubagne dans laquelle elle accueille régulièrement le public, par exemple durant la saison touristique 2009 pour la Route des Métiers d'Art.

Le Trophée 2009 : démarche créative

La candidate a représenté un être humain, stylisé pour l'aspect moderne, dans une position symbolisant une démarche dynamique, dans des coloris « riches » pour l'excellence avec l'aspect bronze et une touche de rouge pour un impact visuel fort.

La forme en céramique est entièrement faite à la main par modelage de la terre et nécessite quatre cuissons.

Magalye Denis-Berthomeau – Arpes Réparation et construction navales à Port Saint Louis du Rhône

Adresse : 4 avenue de la République - 13230 Port Saint Louis du Rhône
Contact : 04 42 86 03 75 ou denism5@hotmail.fr

Titulaire d'un BEP Sanitaire et social, Magalye Denis-Berthomeau passe 15 ans dans le monde du nautisme sur un chantier naval à La Rochelle en tant que conjointe collaboratrice.

En 2005, elle crée sa propre entreprise de construction et réparation polyester dans les Bouches-du-Rhône et enregistre depuis des résultats qui prouvent son professionnalisme (CA en augmentation de 20% en 2007 et 19% en 2008).

Le jury a souhaité récompenser l'implication de Magalye Denis-Berthomeau dans un métier qui demande des connaissances pointues et des compétences techniques à la fois nombreuses et complémentaires. Il a également été impressionné par le courage dont elle a fait preuve en se lançant seule dans cette aventure et par le nombre de réalisations qu'elle a menées depuis son installation.

Motivations

- Intérêt pour la création à partir de fibre de verre en rouleau et de fût de résine
- Plaisir de créer des bateaux de A à Z
- Fierté de montrer les capacités d'une femme dans ce métier très masculin et de voir la satisfaction d'une clientèle exigeante, majoritairement masculine.

Principales réalisations depuis 2005 :

- Construction de 5 bateaux de lamanage* de 8 mètres
- Réparation et modification de nombreux bateaux de pêche
- Rajeunissement et amélioration du bateau de la Compagnie Nationale du Rhône

* opérations d'assistance à l'amarrage, au désamarrage des navires

Karine Lanny – Mademoiselle K Créatrice de mobilier contemporain à Marseille

Activité : Créatrice de mobilier contemporain
Adresse : 9 rue de la Rotonde - 13001 Marseille
Contact : 06 63 08 24 32 ou karine.lanny@yahoo.fr

Karine Lanny est à la tête d'une toute jeune entreprise, spécialisée dans la création de mobilier. Elle travaille principalement le béton ciré spatulable, pour son aspect brut, massif et sa haute résistance ainsi que des enduits minéraux à la chaux qui font appel à des savoir-faire et procédés ancestraux.

Elle collabore avec des architectes et designers pour une clientèle principalement composée de particuliers.

Le jury a été conquis par l'ingéniosité du concept qu'elle développe et la modernité de ses créations.

Innovation :

- Une gamme de mobiliers légers aux formes ludiques mais à l'aspect massif grâce à l'association du polystyrène haute densité, pour une légèreté surprenante, avec le béton ciré spatulable, pour un aspect lourd et massif : une façon originale d'allier modernisme et savoir-faire.

Intérêt :

- La structure en polystyrène évite la résonance creuse que présentent souvent les meubles légers.
- Le béton assure à l'âme en polystyrène une carapace solide.

Perspectives : une commercialisation de la gamme dans les magasins de décoration et un site internet de vente en ligne.

Didier Bernardini– Arial Imprim' Imprimeur à Istres

Adresse : 22 rue Joseph Thoret ZI Tubé Nord - 13800 Istres

Site web : www.arialimprim.fr

Contact : 04 90 56 70 37 ou accueil@arialimprim.fr

Après 6 ans d'expérience en tant qu'employé, Didier Bernardini ouvre en 2004 sa propre imprimerie, à 27 ans.

Implantée à Istres, Arial Imprim', la seule imprimerie du territoire Ouest Provence, propose à sa clientèle un service sur-mesure, adapté aux petites et moyennes quantités et fortement marqué par le respect de l'environnement.

Son chiffre d'affaire en progression constante témoigne de son dynamisme et de la qualité des prestations qu'il propose.

Au fil du temps, par conviction personnelle, Didier Bernardini a intégré le développement durable à son activité pour arriver à un concept global autour de l'imprimerie et du besoin écologique basé sur le « respect ».

- Equipement numérique, supprimant tous solvants et produits chimiques dès l'achat du fond de commerce
- Prise en compte de la gestion des déchets au niveau du processus de fabrication
- Promotion auprès de la clientèle de la qualité du rendu sur papier recyclé suite aux dernières évolutions techniques et de l'intérêt écologique à y recourir
- Recyclage des encres et des machines
- Labellisation Imprim'vert®
- La construction d'une nouvelle structure entièrement écologique est en cours de réalisation : l'idée est d'installer l'imprimerie dans un bâtiment à ossature bois, isolé à la fibre de bois et équipé de panneaux photovoltaïques.

Charles-Luc Hommel Luthier spécialiste du quatuor à cordes à Marseille

Adresse : 27 rue Francis Davso - 13001 Marseille

Site web : www.luthier-hommel.com

Contact : 04 91 54 27 78 ou charles.hommel@wanadoo.fr

Luthier passionné depuis 40 ans, Charles-Luc Hommel est un Maître Artisan d'art qui s'investit pour faire connaître son métier : ouverture de son atelier au public, accueil de stagiaires et d'apprentis, participation à des manifestations professionnelles ou grand public...

Cette implication forte et la qualité du travail réalisé dans ses ateliers a valu à son entreprise de recevoir, fin 2008, le label *Entreprise du Patrimoine Vivant* qui distingue les entreprises françaises aux savoir-faire d'excellence.

Le jury a souhaité récompenser la transmission d'un savoir-faire à la fois rare et pointu et la qualité de cette transmission, rendue manifeste par la réussite des jeunes formés.

Engagement dans la transmission des savoir-faire

« La spécificité du métier de luthier fait que peu d'apprentis sont formés dans les ateliers. Il y a un centre de formation unique en France, à Mirecourt, et en sortant de l'école, ils jeunes ont encore beaucoup à apprendre. Il faut environ 5 ans de pratique en atelier pour avoir de bonnes notions de réparation, de restauration et d'expertise. » Charles-Luc Hommel

- Principales motivations : l'envie de transmettre le métier et, après avoir vécu dans une ambiance d'atelier avec un maître, le désir de connaître cette relation privilégiée de maître à élève dans l'autre sens.
- Ce qui est important pour lui dans la formation des jeunes : transmettre une technique irréprochable et communiquer une très haute exigence, donner l'envie de se dépasser et de partager son savoir-faire au lieu de « garder jalousement ses secrets ».
- Le bénéfice personnel qu'il en retire : la satisfaction de voir le métier se perpétuer et la technique progresser au fil du temps ainsi que la récompense de voir l'élève atteindre un haut niveau de maîtrise.

Contribution à la transmission des savoir-faire

- 15 jeunes formés depuis le début de sa carrière, dont 3 au cours des 5 dernières années.
- Tous ont obtenu leur diplôme et trouvé un emploi, dont 3 au sein de l'entreprise.
- Plusieurs ont obtenu des récompenses : deux le titre de « Meilleurs ouvriers de France » et un autre la Médaille d'or de la Violin Society of America pour un quatuor à cordes, aux Etats-Unis.

Eric Limonche Boucher-charcutier-traiteur à Marseille

Activité : Boucher, charcutier, traiteur
Adresse : 23 boulevard Pinatel - 13012 Marseille
Contact : 04 91 88 03 08

C'est durant son stage de 3^e au collège qu'Eric Limonche découvre et choisit le métier de boucher. Il décide de suivre un CAP et rentre en apprentissage. Après l'obtention de son diplôme, à seulement 21 ans, il reprend la boucherie dans laquelle il a été apprenti durant quatre ans et demi. Un jeune chef d'entreprise dynamique à la maturité surprenante.

Son atout : il est connu et connaît parfaitement la clientèle fidèle du magasin, majoritairement composée d'habitants du quartier attachés au commerce de proximité, mais également de restaurateurs.

Le jury a souhaité récompenser la maturité et la détermination d'Eric Limonche. Malgré son jeune âge et les difficultés rencontrées notamment en matière de financement, il s'est lancé avec succès dans l'aventure de la reprise, qui plus est dans un secteur difficile qui peine à trouver des repreneurs.

L'entreprise au moment de la reprise

- Points forts : commerce en place depuis près de 20 ans, excellente notoriété dans le quartier, importante surface de vente et bon chiffre d'affaire
- Points d'amélioration : peu de temps avant la reprise, augmentation des prix et baisse corrélative de la satisfaction client

Les évolutions notables depuis la reprise en décembre 2008

Emploi

- Embauche d'un premier collaborateur

Activité

- Diminution de certains postes de dépense, grâce au travail en interne de la majorité des produits
- Diminution corrélative des prix et donc augmentation de la satisfaction client
- Elargissement de la clientèle notamment grâce à la mise en place d'actions publicitaires et animations commerciales tout au long de l'année (exemple : week-end créole, avec ambiance musicale, dégustation de produits traditionnels et personnel en costume)...
- Augmentation de la marge commerciale

Quelques autres distinctions honorifiques propres au secteur des métiers seront remises à l'occasion de la Soirée de la Distinction artisanale.

Médailles et titres

Médaille de la reconnaissance artisanale* : Elle consacre l'investissement d'artisans qui, tout au long de leur carrière professionnelle, ont œuvré pour la pérennité de l'artisanat par leur dévouement au quotidien. Ils sont onze à la recevoir cette année.

Titre de Maître-Artisan* : Qualification la plus prestigieuse du secteur, ce titre souligne l'expérience et le professionnalisme d'un artisan. Il est garant du savoir-faire et de la qualité du travail. Pour l'obtenir, un artisan doit justifier de diplômes et de plusieurs années de pratique professionnelle. Douze artisans obtiennent ce titre envié.

Titre de Maître d'Apprentissage Confirmé * : Le titre de Maître d'apprentissage confirmé atteste la capacité d'une personne à favoriser l'accueil, l'intégration et la formation d'un apprenti dans l'entreprise. Il distingue les qualités pédagogiques indispensables à la bonne formation des jeunes.

Distinction exceptionnelle

L'entreprise **Lilamand** se verra remettre une **distinction exceptionnelle** pour son savoir-faire depuis cinq générations dans la fabrication de fruits confits artisanaux et sa participation active au rayonnement de l'artisanat dans le département.

Métiers d'Art

Prix SEMA (Société d'Encouragement aux Métiers d'Art)* : Prix de premier plan pour les métiers d'art, il a été attribué à un professionnel des métiers de la tradition.

Prix SEMA Jeunes* : Ce prix récompense des étudiants de moins de 26 ans en dernière année de CAP dans les filières des Métiers d'Art. Le prix a été attribué à trois lauréats, qui ont chacun présenté une œuvre originale jugée sur l'exécution technique par des professionnels.

Tremplin MMA* : Les assurances MMA soutiennent le projet professionnel d'un artisan débutant en participant au financement de son stand sur le salon « Les Artisanales de Chartres », référence nationale en la matière. C'est un ferronnier d'art qui en bénéficie cette année.

En 2009, le **Conseil Général des Bouches-du-Rhône** reste le premier financeur de la CMA 13 en matière de soutien à l'artisanat d'art.

Formation initiale et continue

Brevet de Maîtrise Supérieur (BMS)* : Ce brevet atteste de la maîtrise professionnelle du chef d'entreprise artisanale, de son aptitude à gérer et à diriger une entreprise mais aussi à former des apprentis. Douze artisans ont obtenu le BMS cette année.

Assistant(e) de Dirigeant(e) d'Entreprise Artisanale ADEA (BCCEA)* : Ce diplôme consacre l'approfondissement et l'élargissement des connaissances acquises par le collaborateur dans l'exercice de sa fonction et le met en mesure d'occuper un poste qualifié à responsabilités.

** Pour obtenir le nom et/ou les coordonnées des artisans primés, n'hésitez pas à contacter le Service Communication de la CMA 13.*



La Chambre de métiers et de l'artisanat, le partenaire de l'entreprise tout au long de sa vie.

Animée et gérée par des artisans élus, la Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône (CMA 13) défend les intérêts du monde artisanal, contribue à la promotion de la « première entreprise de France » et offre un ensemble de services aux entreprises. Formation, développement, recrutement, animation commerciale, apprentissage, export, difficultés passagères, ses divers services ont la solution pour épauler les artisans. La CMA 13 est l'interlocuteur privilégié du chef d'entreprise artisanal, de son conjoint, de ses salariés et apprentis, à chaque étape de leur vie professionnelle. Pas une question qui ne trouve réponse auprès de la CMA13.

Un établissement public au service des artisans

La CMA 13 est, auprès des pouvoirs publics, l'organe représentatif des intérêts généraux de l'artisanat du département. Elle participe aux débats d'intérêt général dans de nombreuses instances de concertation et de décision (urbanisme commercial, apprentissage, vie économique et sociale, fiscalité, hygiène et santé, retraite, consommation, litiges, etc.), où elle fait entendre la voix des artisans et défend leur position. Elle contribue aussi à la prise en compte des artisans dans les projets de développement local et d'aménagement du territoire mis en œuvre par les collectivités locales.

Un large panel de produits et services aux entreprises

La Chambre propose aux artisans et aux créateurs un ensemble de prestations destinées à aider les entreprises à croître et se développer. Concrètement, elle vient en aide aux artisans en leur facilitant les démarches administratives et en accompagnant l'entreprise artisanale pour sa création, son développement ou sa transmission. En parallèle pour faire progresser les compétences et les qualifications de chacun, la Chambre propose des formations aux artisans.



La Banque Populaire Provençale et Corse, partenaire historique des artisans

Créée par des entrepreneurs pour des entrepreneurs, la Banque Populaire Provençale et Corse a développé une véritable expertise auprès d'une large clientèle : artisans, particuliers, agriculteurs, professions libérales, entreprises et institutionnels. Avec un artisan sur trois et un commerçant sur quatre clients du Groupe Banque Populaire, la Banque Populaire Provençale et Corse est la banque de référence de la petite entreprise. En tant que Banque des artisans, elle s'investit aux côtés de tous les acteurs du secteur des métiers pour répondre au mieux à leurs attentes et leurs besoins.

Le Groupe Banque Populaire propose ainsi des prêts uniques en France, dédiés aux artisans et commerçants. Grâce à son partenariat avec le réseau SOCAMA, les sociétés de caution mutuelle artisanales, la Banque Populaire Provençale et Corse diffuse le prêt express sans caution personnelle jusqu'à 30 000 euros et le prêt SOCAMA reprise d'entreprise jusqu'à 150 000 euros avec caution personnelle limitée. Animées par des entrepreneurs, les SOCAMA facilitent l'accès au crédit des petites entreprises et ont accordé en 2008 leur garantie à plus de 30 000 projets pour 1,8 milliard d'Euros.

La Banque Populaire Provençale et Corse est le premier banquier de la création et des PME avec près de 60 000 projets soutenus chaque année. C'est aussi le leader du microcrédit professionnel. L'engagement solidaire et le soutien aux porteurs de projets font partie intégrante de la culture et de l'esprit mutualiste de la Banque Populaire.

Fidèle à ses origines, la Banque Populaire Provençale et Corse a conservé des relations très étroites avec l'ensemble des organisations professionnelles de la petite entreprise. La proximité du réseau d'agences, la compétence des équipes, les liens tissés avec les réseaux locaux et nationaux sont d'autant d'atouts leur permettant d'accompagner les clients, dans une double relation professionnelle et privée.

La Banque Populaire Provençale et Corse compte aujourd'hui près de 81 agences réparties sur son territoire Bouches-du-Rhône, Vaucluse et Corse, apportant conseils et expertises à ses 200 000 clients, dans le souci constant de l'intérêt collectif.



Maaf assurances, aux cotés des artisans depuis 60 ans

MAAF, qui est aujourd'hui la **1^{ère} mutuelle d'assurance des Professionnels**, a une longue histoire commune avec les Chambres de métiers et de l'artisanat.

En effet, voilà près de 60 ans que **MAAF a été créé par les artisans pour les artisans** et ce grâce à l'action notamment de la CMA des Deux Sèvres

Avec l'appui des chambres consulaires et grâce à une parfaite connaissance du secteur artisanal **MAAF** est devenu à la fois :

- **le partenaire de l'apprentissage**, avec le développement d'actions en faveur des apprentis (formation de référents sécurité routière dans les CFA, journées prévention, développement du sport en apprentissage avec l'appui de l'ANDSA) et des maîtres d'apprentissage (Trophées des maîtres d'apprentissage, guide du maître d'apprentissage...) Ces engagements sont formalisés dans la charte de l'apprentissage qui a été signée avec l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers.
- **l'assureur de référence des créateurs d'entreprise artisanale**, en participant à de nombreux Stages Préparatoire à l'Installation, et en assurant ces nouvelles entreprises comme les autres, sans leur appliquer de surprime. MAAF est par ailleurs partenaire et concepteur du **carnet de route de route du créateur et du repreneur**, ainsi que du site créateur-repreneur.fr
- **mais MAAF récompense aussi la fidélité et la qualité des entreprises artisanales** qui ont su développer leur activité, par l'application d'un bonus sur leurs assurances professionnelles et pour le secteur du bâtiment d'un bonus sur la garantie décennale, ainsi que la remise du diplôme « Artisan confiance ».

MAAF est également partenaire national des opérations phares portées par le réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat (La semaine nationale de l'Artisanat, les rencontres sénatoriales de l'apprentissage, la semaine de la création reprise).